

Compte-rendu du conseil de l'ED-SMH du mercredi 13 mai 2026

Séance ouverte à 9h00 en visioconférence *via* Zoom : 17 personnes étaient connectées.

Présents : P.-J. Arnoux, C. Bonnot, C. Bougard, H. Ceyte, A. Chopard, A. Daubresse, E. Di Noia, F. Hug, N. Gueguen, J. Ims, T. Lanteri, C. Lemineur, G. Montagne, S. Perrey, M. Perretant, N. Perrin, R. Zory

Excusés : D. Bendahan, M. Cadopi, S. Enoch, N. Heraud, D. Mottet, M. Pithioux, M. Safourcade, J. Picaut, A. Vuillemin

1- Informations Générales

Renouvellement partiel des membres du conseil de l'ED SMH

Collège 'représentant des établissements'. Suite aux élections récentes organisées à l'Université Gustave Eiffel (UGE) et à l'Université de Montpellier (UM), les équipes de gouvernance ont été renouvelées. Dans ce contexte les nouveaux représentants de l'UGE et de l'UM sont :

- Judicaël Picaut (VP Recherche UGE)
- Agnès Mignot (VP Recherche UM)

Collège 'responsables de site'. Suite au départ de Robin Candau, le responsable de site de Montpellier est en cours de désignation. Stéphane Perrey assure l'intérim.

Collège 'représentants des doctorants'. Des élections ont été organisées afin d'élire les nouveaux représentants des doctorants de Montpellier par suite des soutenances de thèse de Marion Desachy et de Mathilde Parisi. Les nouveaux représentants des doctorants Montpelliérains sont :

- Célian Bonnot (doctorant 1A, UR EuroMov DHM)
- Julian Ims (doctorant 1 A, UR EuroMov DHM)

Bilan des inscrits / soutenances

Un état des lieux des doctorants inscrits à ce jour au sein de l'ED-SMH a permis de recenser 132 doctorants (27 en 1^{ère} année, 43 en 2^{ième} année, 26 en 3^{ième} année, 21 en 4^{ième} année, 12 en 5^{ième} année et 3 en 6^{ième} année).

Les primo entrants (n=27) se répartissent de la manière suivante : 15 inscriptions à Aix-Marseille Université (AMU), 5 à l'Université de Montpellier (UM), 2 à l'Université Côte d'Azur (UCA) et 5 à l'Université Gustave Eiffel (UGE).

En conformité avec les règles de l'ED SMH, tous les primo entrants sont financés :

17 contrats doctoraux	63%
6 dispositifs Cifre	22%
3 autres	11%
1 salarié	4%

Le bilan des soutenances de thèses 2025 permet de recenser 28 thèses soutenues : 17 AMU, 8 UM et 3 UCA. Ce chiffre est en adéquation avec l'objectif de l'ED SMH qui consiste à maintenir un flux régulier de soutenances (entre 25 et 30 soutenances par an).

Concernant l'année en cours (2026) à ce jour 15 soutenances ont eu lieu ou sont programmées (7 AMU, 4 UM, 1 UniCA, 3 UGE). L'année 2026 devrait donner lieu à une trentaine de soutenances.

Lancement de la campagne 2026 des Comités de Suivi Individuel (CSI) de thèse

Un bref rappel des missions des CSI (accompagnement, évaluation et veille), de leur composition (au moins deux membres titulaires dont un membre extérieur, un expert, un non expert), de leur fréquence (organisé avant chaque réinscription) ainsi de que leur organisation a d'abord été proposé. Lors de la prochaine campagne de CSI, ces derniers seront pilotés par Hadrien Ceyte (promotions de deuxième et de troisième année) et Gilles Montagne (primo doctorants et promotions de 4^{ème} et de 5^{ème} année) pour le périmètre Marseillais, par Stéphane Perrey pour le périmètre Montpelliérain et par François Hug pour le périmètre Niçois.

La campagne des CSI sera ouverte à compter du 15 mai 2026. Les CSI devront être réalisés de préférence avant la coupure estivale. Si ce n'est pas le cas, la composition et la programmation des CSI devront être validées par le responsable avant le 15 juillet. Les CSI ne pourront pas avoir lieu après le 30 septembre 2026.

Calendrier des évènements de l'ED SMH

La Journée de l'École Doctorale (JED) aura lieu le 22 mai 2026 à Nice (campus STAPS, Nice)

Le concours de l'ED SMH aura lieu les 2 et 3 juin 2026 à Marseille. La date limite pour le dépôt des candidatures a été fixée au 18 mai. L'Information a été envoyée aux statutaires et se trouve également sur le site de l'ED :

<https://ecole-doctorale-463.univ-amu.fr/system/files/media-ressource/Concours%202026-EDSMH.pdf>

2- Point sur la Journée de l'École Doctorale (JED) 2026

La 21^{ème} Journée de l'École Doctorale Sciences du Mouvement Humain sera organisée cette année à Nice le vendredi 22 mai 2026

Le comité d'organisation a présenté un état des lieux de l'organisation de la JED 2026.

La JED 2026 sera organisée sur le campus STAPS de Nice. Un programme sera proposé au long de la journée incluant différentes communications scientifiques (conférence plénière, communications orales et affichées, ma thèse en 180 secondes), une table ronde, des démonstrations des partenaires. Cette journée sera ponctuée par une soirée de clôture. À ce jour 98 personnes sont inscrites.

3- Concours de l'ED SMH

Le concours organisé par l'ED SMH afin de distribuer les contrats doctoraux (CD) fléchés par les établissements partenaires, se tiendra les 2 et 3 juin 2026 à Marseille en présentiel (dépôt des dossiers de candidature jusqu'au 18 Mai). Comme il est de coutume, quatre sous-concours seront organisés (un par établissement partenaire). Neuf contrats doctoraux seront distribués (5 AMU, 2 UM, 1 UCA et 1 UGE).

Le concours 2026 étant organisé début Juin, seuls les relevés de notes du S3 du Master 2 sont demandés. Pour les périmètres AMU, UM et UGE, les demandes peuvent porter indifféremment sur des contrats doctoraux (CD) pleins ou sur des ½ CD. Pour les encadrants, les règles habituelles seront appliquées : chaque statuaire HDR ou non HDR, ne peut présenter qu'un seul candidat au concours. La distribution des contrats doctoraux se fait dans le respect des taux d'encadrement maximaux (300% pour un statuaire HDR et 100% pour un statuaire non HDR) autorisés par l'école doctorale.

4- Bilan des formations

Pour rappel, l'offre de formation comporte un tronc commun d'environ 100h et un plan de formation individualisé PFI (50h)

Le tronc commun comprend :

- 4 ateliers obligatoires ('réussir son doctorat', 'statistiques en SMH', 'vers la première publication' et 'insertion professionnelle')
- 3 MOOC (éthique, intégrité scientifique et sensibilisation à la science ouverte)
- la participation aux JED organisées en alternance sur les 3 sites (Marseille, Montpellier et Nice)

Le PFI consiste à cumuler 50 h de formations choisies parmi l'offre de formation disponible sur ADUM (formation interne) ou en dehors de l'offre de formation proposée sur ADUM (formation externe). Si vous choisissez une formation externe, vous devez télécharger sur le site de l'école doctorale (<https://ecole-doctorale-463.univ-amu.fr>) une fiche de renseignement relative à la formation ciblée (rubrique formation) puis l'envoyer à la personne en charge de la coordination des formations (hadrien.ceyte@univ-amu.fr). Hadrien Ceyte vous indiquera par retour de courriel (i) si cette formation peut être prise en compte et (ii) le cas échéant, quel volume horaire vous serait crédité. Seule la mise en œuvre de ce process vous assure que la formation suivie pourra être prise en compte.

5- Situation des doctorants inscrits en 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année de thèse

Un bilan portant sur la situation des doctorants inscrits en 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} année a été réalisé et une attention particulière a été portée aux doctorants bénéficiant d'un accompagnement par l'école doctorale.

Parmi les 21 doctorants inscrits en 4^{ème} année de thèse, 7 thèses ont été soutenues ou sont programmées. Parmi les 12 doctorants inscrits en 5^{ème} année, 6 thèses ont été soutenues ou sont programmées. Parmi les doctorants inscrits en 6^{ème} année de thèse 1 thèse a été programmée.

La situation des doctorants (n=4) qui bénéficient d'un accompagnement de la part d'un membre du conseil a évolué favorablement depuis le conseil organisé en Octobre 2025.

En l'absence de questions diverses la séance a été levée à 10h40